



## Inégalités femmes-hommes : des écarts marqués sur le marché du travail dans tous les départements

**D**ans les Hauts-de-France, les femmes accèdent moins facilement au marché du travail que les hommes. Cette inégalité est plus importante qu'en moyenne nationale et vaut pour tous les départements de la région, particulièrement pour le Pas-de-Calais. L'Oise bénéficie d'une situation économique plus favorable, mais les inégalités d'accès à l'emploi y demeurent élevées. Ces inégalités ont toutefois fortement diminué ces dernières décennies, du fait d'une augmentation du travail féminin, concomitante à une baisse du taux d'emploi des hommes. Malgré d'importants progrès, cet accès plus difficile des femmes au marché du travail se traduit notamment par des situations d'inactivité plus fréquentes dans la région. Avec des taux de chômage parmi les plus élevés au niveau métropolitain, notamment dans l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais, les disparités entre les femmes et hommes face au chômage se sont fortement réduites. À l'instar de ce qui est observé au niveau national, les inégalités salariales demeurent toutefois importantes dans la région, notamment dans l'Oise, où les salaires sont pourtant plus élevés.

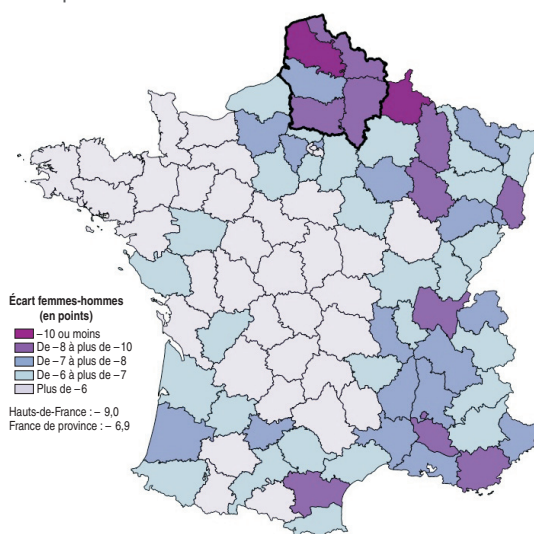
Nadia Belhakem, Cyril Gicquiaux, Insee

Malgré l'augmentation de l'emploi féminin ces dernières décennies, les inégalités d'accès au marché du travail restent importantes dans les Hauts-de-France. En 2014, le taux d'emploi des femmes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) y est 5,4 points inférieur à celui de France de province contre 3,3 points pour les hommes.

Les Hauts-de-France enregistrent ainsi le plus faible taux d'emploi féminin (54,8 %) des régions de province, loin derrière les Pays de la Loire (63,8 %) ou la Bretagne (62,5 %). Excepté l'Oise où la situation économique est plus favorable, les taux d'emploi féminins dans les autres départements de la région sont inférieurs à celui de France de province. Le Pas-de-Calais est ainsi le département métropolitain ayant le plus faible taux d'emploi féminin en 2014 (52 %). Les taux d'emploi des femmes dans le Nord et l'Aisne se situent aussi à des niveaux bas : moins de 55 %, soit 5 points de moins qu'en France de province. La Somme est également en position relativement défavorable avec un taux d'emploi féminin de 56,2 %.

### 1 De fortes inégalités d'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes dans les Hauts-de-France

Écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes dans les départements de France métropolitaine en 2014



© IGN-Insee 2017

Champ : population âgée de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

## De fortes inégalités d'accès au marché du travail dans le Pas-de-Calais...

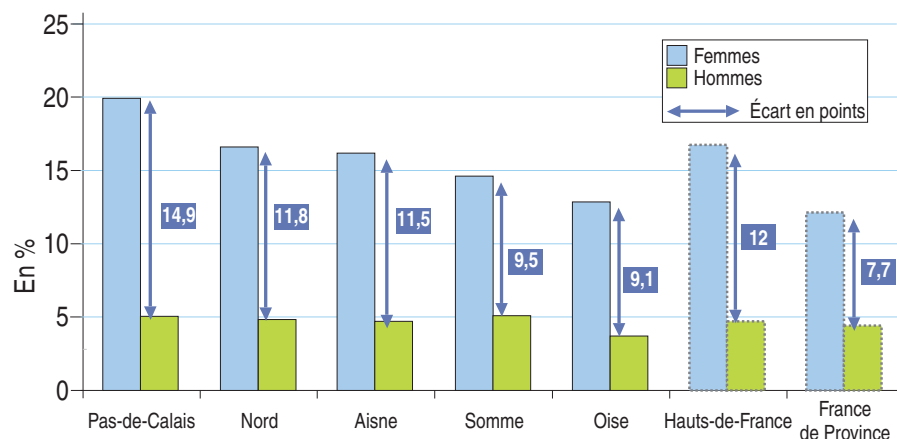
Les inégalités d'accès au marché du travail sont particulièrement plus prononcées dans les Hauts-de-France qu'en France de province. La région se place ainsi en seconde position (après la Corse) du point de vue de l'écart des taux d'emploi entre les femmes et les hommes (-9 points contre -6,9 points au niveau national). Avec un écart de 11 points, le Pas-de-Calais se situe au 4<sup>e</sup> rang des départements de France métropolitaine, derrière la Corse et les Ardennes (figure 1). Les situations du Nord et de l'Aisne se rapprochent de celle du Pas-de-Calais. Si avec un écart de 8,5 points, l'Oise est un des départements les plus inégalitaires, les femmes et les hommes y ont un taux d'emploi supérieur à celui de France de province (respectivement +0,5 point pour les femmes et +2,1 points pour les hommes). L'écart est plus faible dans la Somme (-7,6 points), mais reste là aussi supérieur au niveau national.

### ... malgré un rattrapage plus soutenu de l'emploi féminin dans ce département

Si l'accès au marché du travail demeure plus difficile pour les femmes, les inégalités ont cependant nettement diminué ces dernières décennies dans la région comme en France de province. Cette diminution s'explique par deux facteurs : la croissance de l'emploi féminin à la faveur de mutations sociétales et la baisse du taux d'emploi des hommes. Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans (âges de plus forte activité) a ainsi augmenté de 14,5 points entre 1990 et 2014, soit une hausse plus importante qu'en France de province (+13,7 points). Partant d'une situation parmi les plus dégradées au niveau national, le Pas-de-Calais a bénéficié d'un meilleur rattrapage au cours des 25 dernières années, avec une hausse de quasiment 18 points du taux d'emploi féminin, meilleur que d'autres départements comme l'Aude, les Pyrénées-Orientales, ou encore les Ardennes (+13 à 15 points pour ces trois départements). Ces augmentations ont été beaucoup plus modérées dans l'Aisne et la Somme (respectivement +12,1 et +11,1 points). La réduction des inégalités est aussi le résultat du mouvement de baisse quasi continue du taux d'emploi des hommes amorcé depuis les années 1970. La crise économique de 2008, qui a particulièrement fragilisé des secteurs d'activité plus fréquemment masculins, a renforcé ce mouvement dans la région. Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi des hommes de 25 à 54 ans a ainsi diminué de 5 points entre 1990 et 2014, soit une baisse proche de celle observée en France de province. L'Aisne et la Somme enregistrent les plus fortes diminutions, ainsi que l'Oise qui se distingue toutefois par un meilleur accès au marché du travail.

## 2 Les femmes moins présentes sur le marché du travail dans le Pas-de-Calais

Part des femmes et des hommes de 25 à 54 ans en situation d'inactivité en 2014



Champ : population vivant en ménage âgée de 25 à 54 ans.

Note de lecture : dans le Pas-de-Calais, 19,9 % des femmes sont inactives en 2014 contre 5 % des hommes, soit un écart de 14,9 points.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Pour les femmes, l'accès plus difficile au marché du travail régional se traduit par des situations de chômage et surtout d'inactivité beaucoup plus fréquentes (figure 2).

### Les femmes moins présentes sur le marché du travail qu'au niveau national

Entre 25 et 54 ans, les femmes des Hauts-de-France sont beaucoup plus fréquemment en situation d'inactivité qu'en France de province : 16,7 % contre 12,1 %. Dans le Pas-de-Calais, cette part atteint près de 20 %. En revanche, la proportion d'hommes en situation d'inactivité est du même ordre de grandeur qu'au niveau national, excepté dans l'Oise où elle est légèrement plus faible. De fait, la part de femmes en situation d'inactivité est de 12 points supérieure à celle des hommes dans la région. L'écart atteint même 14,9 points dans le Pas-de-Calais, soit près du double de celui observé en France de province (7,7 points). Cette inactivité est plus fréquente quelle que soit la configuration familiale ou l'âge. Cependant, l'inactivité a fortement diminué dans la région au cours des 25 dernières années. Entre 1990 et 2014, la part de femmes inactives a ainsi été divisée par deux dans tous les départements comme en France de province.

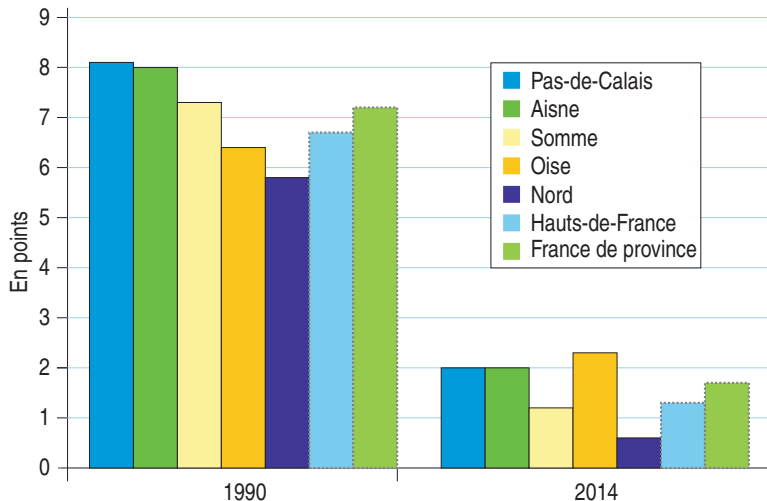
### Une réduction des disparités face au chômage dans tous les départements

L'entrée croissante des femmes sur le marché du travail a fortement contribué à la diminution des inégalités d'accès à l'emploi. Dans le même temps, les disparités face au chômage se sont également réduites. En effet, alors que les femmes ont toujours été plus exposées au chômage que les hommes, les écarts se sont réduits au cours des années 2000. La crise de 2008 a, par ailleurs, conduit à une augmentation

plus rapide du chômage des hommes, notamment du fait des pertes d'emplois dans des secteurs plus masculinisés comme l'industrie, toujours surreprésentée dans les Hauts-de-France. Cette diminution des disparités face au chômage s'observe dans tous les départements de la région, comme au niveau national (figure 3). Dans le Nord, les taux de chômage des femmes et des hommes de 25 à 54 ans sont proches en 2014 (respectivement 15,5 % et 14,9 %). Cet écart de 0,6 point est un des plus faibles de métropole. Il atteignait 5,8 points en 1990. Malgré cette réduction des écarts, l'exposition aux risques de chômage est plus marquée dans la région qu'en France de province, que ce soit pour les femmes et les hommes. Ainsi, en 2014, 15,1 % des femmes et 13,8 % des hommes actifs de 25 à 54 ans se déclarent au chômage, contre respectivement 12,8 % et 11,1 % en France de province. La population de l'Aisne est particulièrement exposée, avec un taux de chômage de 16,2 % chez les femmes et de 14,2 % chez les hommes. C'est aussi le cas dans le département du Nord. À l'inverse, l'Oise se distingue par des taux de chômage plus faibles qu'en France de province, aussi bien pour les femmes que pour les hommes (respectivement 12,6 % et 10,3 %). Pour les femmes, comme pour les hommes, le diplôme reste un rempart contre le chômage. 6 % des femmes diplômées du supérieur se déclarent chômeurs en 2014, contre 17,6 % des non diplômées, et respectivement 6,7 % contre plus de 20 % pour les hommes. Par ailleurs, les femmes âgées de 25 à 54 ans sont désormais plus diplômées que les hommes dans une proportion proche du niveau national. La part de femmes diplômées est la plus importante dans l'Aisne et la Somme, avec respectivement 58,1 % et 56,6 % de femmes parmi les diplômés du supérieur contre 55,9 % au niveau national.

### 3 Une convergence des taux de chômage des femmes et des hommes dans tous les départements

Écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes en 1990 et 2014



Champ : population âgée de 25 à 54 ans.

Note de lecture : en 2014, dans le Nord, le taux de chômage des femmes est de 0,6 point supérieur à celui des hommes contre 5,8 points en 1990.

Source : Insee, recensement de la population, exploitation complémentaire.

### 4 Des inégalités de salaires plus marquées dans l'Oise

Salaires annuels moyens nets par sexe dans les départements des Hauts-de-France en 2015

	Salaire des femmes (en euros)	Salaire des hommes (en euros)	Écart (en %)
Aisne	20 720	24 860	- 16,7
Somme	20 890	25 380	- 17,7
Pas-de-Calais	20 350	24 760	- 17,8
Nord	22 190	27 210	- 18,5
Oise	23 490	29 140	- 19,4
Hauts-de-France	21 760	26 540	- 18,0
France de province	21 790	27 010	- 19,3

Champ : salariés du secteur privé et du secteur semi-public hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires.

Note : salaire en équivalent temps plein (ETP) permettant de raisonner à temps de travail égal.

Source : Insee, DADS 2015.

#### L'Oise et la Somme moins inégalitaires dans l'accès à des emplois à temps complet

En 2014, les femmes en emploi dans la région occupent moins souvent un poste à temps complet qu'en France de province. Le Pas-de-Calais se caractérise par une des plus faibles proportions de femmes travaillant à temps complet (45,9 %). Avec les Ardennes et la Meuse, il est l'un des départements les plus inégalitaires de France de province. À l'inverse, l'Oise se singularise par une proportion de femmes en poste à temps complet parmi les plus élevées au niveau national : 59,8 % contre 55,4 %. Les disparités sont ainsi moins fortes dans l'Oise, mais également dans la Somme, avec respectivement 23,7 et 24,6 points de différence, soit des écarts plus faibles que celui observé en France de province (- 25,4 points).

Le temps partiel reste beaucoup plus fréquent parmi les femmes en emploi que chez leurs

homologues masculins, où il est très minoritaire. Ainsi, les femmes des Hauts-de-France travaillent cinq fois plus souvent à temps partiel que les hommes (19,9 % contre 3,9 %). La plus forte part de femmes travaillant à temps partiel se situe dans le Pas-de-Calais avec 21,5 % contre 16,6 % dans l'Oise.

#### Des inégalités salariales toujours importantes particulièrement dans l'Oise...

Dans les Hauts-de-France, le salaire mensuel net moyen des femmes en équivalent temps plein est d'un peu plus de 1 800 euros en 2015 et de 2 200 euros pour les hommes, soit un écart de près de 400 euros. Les femmes perçoivent ainsi un salaire annuel moyen net de 18 % inférieur à celui des hommes. Cette différence est plus faible qu'en France de province (- 19,3 %), mais des disparités se dessinent entre les départements (figure 4).

Avec un salaire moyen des femmes inférieur de 19,4 % à celui des hommes, l'Oise affiche les plus forts écarts salariaux de la région. Dans le même temps, c'est le troisième département de France de province où les femmes perçoivent en moyenne les plus hauts salaires et le sixième pour les hommes. À l'inverse, avec des salaires moyens en deçà de ceux de France de province, les départements du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne sont un peu moins inégalitaires.

#### ... qui ne s'expliquent pas seulement par la nature des emplois occupés

Une partie des disparités salariales provient de caractéristiques différentes des salariés femmes et hommes ainsi que des emplois qu'ils occupent. Ainsi, les femmes sont surreprésentées parmi les employés et sous-représentées chez les cadres. Cette sous-représentation de femmes traduit déjà l'accès plus difficile des femmes aux emplois à responsabilité les mieux rémunérés.

Cependant, la structure des populations salariées féminines et masculines n'expliquerait que 40 % de la différence de rémunération dans la région (*Méthodologie*). Dans les Hauts-de-France, c'est dans le Pas-de-Calais que cet effet de structure expliquerait la plus forte part de la différence de salaires (plus de 40 % de la différence, soit près de deux points au-dessus de la France de province). Ce constat résulte en partie de la surreprésentation dans ce département des femmes dans les catégories sociales et les secteurs d'activité les moins rémunérateurs. Ainsi, plus de la moitié des femmes actives occupées sont employées, contre 47 % dans la région Hauts-de-France et 46 % en France de province. Le secteur des services à la personne, qui emploie une main d'œuvre en grande partie féminine, est également surreprésenté dans le département du Pas-de-Calais. Or, ce secteur est l'un des moins rémunérateurs pour les femmes, après celui de l'hébergement-restauration. Dans une situation économique également défavorable, la situation de l'Aisne est proche de celle du Pas-de-Calais avec des salaires féminins inférieurs à ceux des hommes quel que soit le secteur d'activité.

Si les inégalités salariales entre les femmes et les hommes sont les plus importantes dans l'Oise, où les niveaux de salaires sont les plus élevés, c'est également le cas au sein des catégories socioprofessionnelles les plus qualifiées. Ainsi, les femmes cadres des Hauts-de-France perçoivent en moyenne 20,4 % de moins que leurs homologues masculins : cette différence atteint 22,5 % dans l'Oise. ■

## Définitions et méthode

Le **taux d'emploi** d'une classe d'âge est calculé en rapportant la part de personnes de cette classe d'âge qui se déclarent en emploi à l'ensemble de la population de cette classe d'âge. Il est issu de la base Saphir, fichier harmonisé des recensements de la population.

L'analyse des situations familiales se concentre principalement sur la tranche d'âge de plus forte activité (25-54 ans), les entrées et sorties de la vie active concernant les populations les plus jeunes et les seniors ne sont pas spécifiquement décrites dans cette étude.

La part de personnes inactives au sens du recensement de la population est calculée en rapportant le nombre de personnes ne se déclarant ni en emploi, ni au chômage dans le recensement, à la population totale.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population correspond à la proportion de personnes se déclarant au chômage dans l'ensemble des actifs. Il diffère de la part de chômeurs au sein d'une classe d'âge qui est le rapport entre le nombre d'individus de cette classe d'âge qui se déclarent au chômage sur le nombre d'individus de la classe.

Les salaires sont issus des Déclarations annuelles de données sociales (DADS). Ils sont calculés sur l'ensemble des salaires perçus en 2015 par tous les salariés âgés de 15 ans ou plus, hors particuliers employeurs. La méthode mise en oeuvre pour expliquer les écarts de salaires est la décomposition de Oaxaca-Blinder. Les différences de structure entre les deux populations en emploi sont estimées à partir des caractéristiques des salariés (âge, CSP, type de contrat de travail, temps de travail...) et les caractéristiques des employeurs (secteur d'activité, taille de l'établissement...). Dans la modélisation, raisonner en équivalent temps plein permet de neutraliser les effets du temps et de la durée du travail.

60% de la différence de rémunération non expliquée relèveraient de certaines caractéristiques inobservées dans cette étude comme l'ancienneté sur le poste, l'expérience professionnelle, ou certaines pratiques salariales.

Cette part non expliquée, à poste et caractéristiques équivalentes des salariés, est du même ordre de grandeur dans la région qu'en France de province.

**Insee Hauts-de-France**  
130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex

**Directeur de la publication :**  
Jean-Christophe Fanouillet

**Rédactrice en chef :**  
Nadine Lhuillier

ISSN 2493-1292  
ISSN en ligne 2492-4253  
© Insee 2017

**Crédits photos :**  
© Laurent Ghesquière  
© Anaïs Gadeau  
© Laurent Rousselin

## Pour en savoir plus

- « Égalité entre les femmes et les hommes : des écarts tout au long de la vie », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 44, mars 2017.
- « Des progrès en matière d'égalité professionnelle depuis 1990 », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 4, mars 2016.
- « Regards sur l'égalité femmes/hommes en Nord-Pas-de-Calais », *Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais-Picardie*, n° 2, mars 2016.
- « Femmes et hommes – L'égalité en question », *Insee Références*, Édition 2017, mars 2017.

